

La Politique Française

ET LE

THÉATRE JUIF

PAR

URBAIN GOHIER

ET

GUSTAVE TÉRY

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS

9^e ANNÉE — N° 6

8 Février 1912

Le N° 25 CENTIMES 220, *Fg St-Honoré (8^e)* PAR AN : 10 FRANCS

Vient de paraître :

LE REVEIL

par Urbain GOHIER

Garder une Patrie
Rejaire un Peuple

Un fort volume de 350 pages 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)

Demandez à l'ŒUVRE :

Brochures à 0 fr. 10

LA TRIBU CHAUMIÉ

par Gustave TÉRY

LA TRIBU CHAUTEMPS

par R. de JOUVENEL

LE PARLEMENT CONTRE LA NATION

par G. TÉRY et R. JOUVENEL

Brochures à 0 fr. 15

LES MYSTÈRES DE L'ELYSÉE

ou

LE PRÉSIDENT, SON FILS ET LANES

par G. TÉRY et R. de JOUVENEL (50^e mille)

COMMENT NOUS DÉBARRASSER DES JUIFS?

par Urbain GOHIER

Brochures à 0 fr. 25

TETES

par Urbain GOHIER

PETITES ORAISONS FUNÈBRES

par Urbain GOHIER

Collection complète de l'ŒUVRE, année 1909 : 20 fr.; année 1910 : 12 fr.
L'ŒUVRE envoie franco la collection complète pour 25 francs.

NOS BONS APOTRES

Comédie en trois actes de Gustave TÉRY avec une préface
de Jules LEMAÎTRE — 1 franc



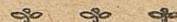
A PROPOS

DE

“ L'Assaut ”

PAR

Gustave TÉRY



Je ne crois pas nécessaire d'exprimer sous une nouvelle forme l'idée que je vous ai soumise, il y a deux ans, lorsque nous avons commencé à nous entretenir du théâtre juif :

Est-il donc vrai que les auteurs israélites ont plus de talent que nos écrivains de France ? Ils ont certainement plus de *talents*. Quelques-uns en ont même au singulier. Personne, par exemple, ne peut nier que Tristan Bernard et Bernstein ne soient des auteurs dramatiques de premier ordre. Et les critiques juifs valent les auteurs juifs... Bref je ne suis pas aveuglé par la haine au point de ne pas vouloir reconnaître les mérites de la littérature juive. Elle est aussi intéressante, évidemment, que la littérature russe ou norvégienne. On peut sans doute en discuter la valeur morale; mais on ne saurait en contester la valeur d'art. Et il serait à souhaiter qu'un critique de chez nous s'appliquât à nous dire précisément en quoi consistent l'art juif, le talent juif, la sensibilité juive; nous verrions plus clair et plus juste s'il en définissait, avec exactitude et sans malveillance, les caractères ethniques, — s'il se proposait de faire pour le théâtre

juif à peu près ce que Vogüé a fait pour le roman russe et Lemaître pour le théâtre d'Ibsen.

C'est dans cet esprit et pour préparer la tâche de ce critique attendu, que je voudrais noter aujourd'hui les réflexions qui me sont tout naturellement venues en écoutant au Gymnase la nouvelle pièce de M. Bernstein, *l'Assaut*. Négligeons, pour l'instant, l'antisémitisme et même l'asémitisme. La critique littéraire ne vaut que dans la mesure où elle est dégagée de toute polémique, et il est à peine besoin de faire observer que notre façon de la concevoir n'implique nécessairement, quoi qu'on en dise, aucune arrière-pensée de dénigrement systématique. Lorsque Taine s'applique à nous dire en quoi et par où Shakespeare demeure anglais, qui donc songe à l'accuser d'anglophobie? Ne peut-on considérer de même un auteur juif?

Ce sera, dans le cas présent, d'autant plus naturel et plus facile que M. Henry Bernstein est un Juif de la grande espèce. Il n'a rien de commun avec le Juif honteux et réticent, qui se dissimule, se faufile, rampe et s'aplatit, le Juif qui prend un faux nom, désespéré de ne pouvoir aussi s'ajuster un faux nez, le Juif obséquieux et servile, toujours prêt aux sales besognes, comme l'immonde recteur de Lille, Georges Lyon, dit le Barbe-Bleue du Ghetto. Non, ce n'est pas le Juif qui met son nez dans sa poche. Il se donne pour ce qu'il est, crânement. Nous aimons mieux ça.

Prenons-le donc comme il se montre. Et commençons par reconnaître sans détour, — quels que soient la mauvaise humeur et le dépit mal dissimulé que nous en ressentions, — que sa pièce n'a pas été seulement très bien accueillie par une salle bien composée. — ce qui ne prouve rien, — mais qu'elle est bien faite, d'un

intérêt soutenu, émouvante par endroits, et qu'il serait puéril, bête et mesquin d'en chicaner les réels mérites. Nous le disons avec chagrin, mais il faut le dire : c'est en vain qu'on chercherait, parmi les « goym », un auteur qui fasse mieux ; on n'en trouve même pas qui soit capable d'en faire autant. Et quand on pense que là-bas, au Vaudeville, notre pauvre littérature française est représentée par M. Marc de Toledo...



Mérital est un politicien honnête, qui veut sincèrement le bien du peuple. Pour accepter cette fiction, il convient de se rappeler le principe que Francisque Sarcey jugeait indispensable : dans l'exposition de sa pièce, un auteur dramatique a le droit de nous imposer n'importe quel postulat; si invraisemblable qu'il paraisse, il ne nous est pas permis de le contester. Va donc pour le politicien honnête.

Ce Mérital est aussi doué d'une intelligence extraordinaire, et dès la première scène, on essaie de nous en faire mesurer la force. Son fils, qui est aussi un député honnête (autre postulat) cherche avec un de ses collègues le nom qu'il convient de donner au parti nouveau, qui doit faire le bonheur de la société. Après y avoir un instant réfléchi, Mérital trouve, sans effort apparent, qu'il faut l'appeler le « parti social ». Et tous de se récrier aussitôt sur son génie politique. Par la suite, M. Bernstein ne nous en donnera pas d'autre preuve. Elle serait peut-être un peu maigre, si le sujet de la pièce n'était ailleurs.

La fille de Mérital a une charmante amie, Renée de Rould. Le chef du « parti social » a, paraît-il, l'intention de la marier à son fils. Mais voici que Renée découvre à Mérital ses

sentiments véritables. Ce n'est pas le fils qu'elle aime, c'est le père. Celui-ci, après avoir balancé quelques instants, finit par avouer à la jeune fille qu'il l'aime aussi; et les voilà fiancés.

Cette scène difficile est supérieurement jouée. Guity et Mlle Lély en escamotent avec un art infini tout ce qu'elle peut avoir de comique ou de pénible. Aux adresses du dialogue, ils ajoutent tout ce que la mimique, les attitudes, les intonations, les silences peuvent ajouter de délicatesse, de réserve et de pudeur. Pourtant...

Pourtant, je songe que Mérital a trente ans de plus que Renée. Et je ne sais si je me fais de « l'honnêteté » une conception paradoxale ou préhistorique, mais il me semble qu'un véritable honnête homme ne consentirait pas si aisément à ce mariage. Il dirait plutôt :

— Mon enfant, vous êtes délicieuse et votre « déclaration » me flatte infiniment. Néanmoins, je ne suis pas dupe de l'élan d'admiration juvénile, qui vous jette dans mes bras. Si j'étais un malhonnête homme, j'en pourrais abuser, et cueillir sans scrupule ce joli fruit qui s'offre. Je me trouverais sans peine de bonnes excuses; nous goûterions ensemble quelques heures, peut-être même quelques années de bonheur... Mais *après*? Un vieil égoïste, qui songe uniquement à bien jouir de son reste, ne se poserait pas la question. Il n'en va pas de même pour moi, mon enfant, que M. Bernstein entend nous présenter comme un parangon de vertu. Moi, je dois prévoir, par un très facile calcul, hélas! que demain, que tout à l'heure je serai un vieillard. Lorsque j'aurai soixante-dix ans, vous serez encore une jeune femme, et vous n'aurez pas attendu ce moment, j'en suis bien sûr, hélas! pour vous apercevoir que vous avez commis une douloureuse erreur. Dans le cas du

quinquagénaire qui profite de l'émoi sentimental d'une jeune fille pour « se l'offrir », même en légitime mariage, il y a, au fond, quelque chose d'aussi peu avouable que dans le cas du vieux qui « s'amuse » avec les petites filles. N'insistez pas, mon enfant : puisque j'ai plus du double de votre âge, il sied que je sois raisonnable pour deux...

Est-ce donc une folle passion qui aveugle Mérital? Non, il se fait lui-même ces objections inévitables : mais il les méprise et passe outre...

—

Survient un sénateur, Antonin Frépeau, qui, lui, à n'en point douter, est bien un homme politique, car c'est une abominable fripouille. Il apporte à Mérital un article rédigé par une autre fripouille, un certain Marc Lobel, qui accuse Mérital d'avoir, dans sa jeunesse, volé 4.000 francs chez un avoué de Grenoble. Et pour perdre Mérital dont il est jaloux, Frépeau a publié perfidement dans son propre journal *le Désenseur*, organe du « parti social », quelques lignes de réponse à cette attaque.

Je ne comprends pas très bien pourquoi cette note oblige Mérital à poursuivre Lobel en cour d'assises (il pourrait fort bien s'en dispenser). Mais il le fait citer devant le jury...

De la Seine ? Non, de Loir-et-Cher. Pourquoi de Loir-et-Cher ? Parce que Mérital est député de Blois, où on l'adore. Si tous les juges du tribunal ne sont pas ses obligés ou ses créatures, ils doivent être tous à sa dévotion. Quant aux jurés, ce sont ses électeurs, et Mérital est sûr d'avance qu'au verdict il aura la majorité des suffrages, comme aux élections. S'il traîne Lobel au palais de justice de Blois, c'est donc

pour être plus certain de le faire condamner. Ce n'est peut-être pas non plus d'une très belle âme, mais la politique a de ces exigences; et puis, il y a des précédents.

Aussi bien, Mérital a raison de préparer le terrain, de choisir ses armes et de prendre le maximum de précautions défensives, car, même dans ces conditions exceptionnellement favorables, il risque fort de rester sur le carreau. En effet, Lobel a beau être une canaille, il n'en dit pas moins la vérité, et il en apporte les preuves : Mérital a volé.

Que va faire Mérital ? Confesser publiquement une faute de jeunesse qu'il a noblement expiée par toute une vie de travail, de parlementarisme et d'honneur ? Il est assez éloquent — nous le verrons bientôt — pour que ce noble et pathétique aveu tourne à la confusion de son indigne accusateur. Rappelez-vous M. Madeleine dans les *Misérables*. Un faux pas au seuil de la vie n'empêche pas de devenir un très honnête homme, et c'est souvent ainsi que commence la sainteté. Parlant comme il parle, Mérital n'aurait pas de peine à convaincre ses concitoyens, qui l'estiment pour l'avoir vu à l'œuvre et qui l'aiment pour avoir éprouvé ses bienfaits.

Mais non, décidément, Mérital n'est qu'un politicien de l'espèce commune. Il est très fort, voilà tout. Et parce qu'il est très fort, il saura découvrir la preuve que Frépeau a touché « la grosse galette » dans l'affaire du canal de Corinthe (Panama), et, en le menaçant de révéler cette origine de sa fortune, il le forcera à « museler » Marc Lobel, qui n'est que son instrument. En effet, Marc Lobel, dûment stylé et « arrosé », ne produira pas ses documents à l'audience et se laissera bénigneusement condamner à deux ans de prison...

Passons sur la qualité de la manœuvre employée par Mérital. Il est au moins surprenant qu'elle suffise pour effrayer Frépeau, que l'on nous a donné comme un vieux routier de la politique. Un vrai sénateur, comme nous en connaissons, répondrait en souriant à Mérital : « Vous voulez me convaincre d'avoir touché au Panama ? La belle affaire ! Mais, mon cher, vous ne pouvez rien dire qui m'assure davantage l'estime et les sympathies de nos collègues. Jusqu'à présent, on se doutait bien que j'étais un panamiste, mais on n'en était pas absolument convaincu, et ce doute nuisait à ma considération. Si c'est maintenant bien établi, me voilà tout à fait certain d'être, moi aussi, président du conseil comme Rouvier, comme Clemenceau. De grâce, parlez, mon ami, parlez vite... »

(2)

Si je n'insiste pas sur la pauvreté de ces moyens, au point de vue politique, je ne crois pas plus utile d'en souligner l'indigence morale. Mérital est un honnête homme, c'est toujours entendu, mais son honnêteté, comme celle du camarade Aristide, est évidemment d'un caractère un peu spécial.

Ou pour mieux dire, — réussirai-je à le mieux dire ? — nous sommes ici, vraiment, en pleine amoralité juive. Cette « amoralité », signe de la race, nous avons trop souvent l'occasion de l'observer pour qu'il soit besoin de la définir. A quoi tient-elle ? Au défaut de religion ? Non, certes, le Juif a une religion, et si la religion n'est pas seulement ce qui relie l'homme au divin, mais à son semblable, le Juif le plus sceptique en apparence est infiniment plus reli-

gieux que la plupart d'entre nous. L'amoralité juive a une autre cause : c'est que le Juif, par définition historique, est essentiellement un parasite.

Si inconscient ou si pervers que soit un des nôtres, il a toujours l'impression plus ou moins confuse qu'il fait partie intégrante d'un organisme social, dont il ne peut se détacher sans blessure. Il se sent enveloppé, soutenu, protégé par un double réseau de droits et de devoirs, qui, même en dehors de toutes croyances, lui imposent des obligations, une discipline d'autant plus ferme qu'elle est plus instinctive.

Le Juif vit campé sur notre sol, comme en terre conquise. Comme la nourrice sournoise et chapardeuse qu'a peinte Daudet, il n'est entré dans notre maison que pour « faire sa denrée ». Il n'a d'autre souci que de s'assurer à nos dépens une existence aussi confortable qu'il est possible.

La différence des origines et des « positions » fait la différence des mœurs : où l'autochtone se sent des obligations, le métèque n'éprouve que des appétits. Son éthique se réduit à un art de vivre, et cet art de vivre au moyen de parvenir. Tout est permis au Juif contre le « Goy », qui n'est qu'un instrument ou une proie. Le meilleur Juif ne sera donc pas celui qui aura le plus de vertu, le plus de bonté ; le « meilleur » sera celui qui triomphera par la ruse ou par la force... C'est la morale du jeu, la morale de la guerre, qui n'a d'autre principe que le droit du plus fort et d'autre sanction que la défaite ou la victoire.

Prise de la sorte, la vie devient une grande partie où les hommes, les actes, les choses n'ont plus qu'une valeur *d'utilité*. La faute de jeunesse

commise par Mérital, ce sont des documents fâcheux dans les mains de Lobel, c'est un as dans le jeu de Frépeau ; mais cela n'a pas d'importance, si Mérital a de l'avantage, et il en a, puisqu'il a dans son coffre, dans sa main, quatre belles cartes, quatre belles pièces qui démontrent l'indignité symétrique de Frépeau. C'est pourquoi Mérital gagne la partie en grand Juif, « qu'on n'a pas comme ça ». Son honneur est sauf, puisque le « vil pamphlétaire » est muselé.

Seulement, imaginez ceci : imaginez que le « vil pamphlétaire » soit, lui aussi, un honnête homme, d'une honnêteté assez... différente pour avoir le droit de mettre en doute celle de Mérital, qui ne semble pas jusqu'à présent suffisamment démontrée ; imaginez qu'à tort ou à raison, Lobel considère la politique du « parti social » comme funeste à son pays ; qu'à l'heure où Mérital inspire le plus de confiance à ses concitoyens, Lobel soit très intimement convaincu qu'il n'est pas digne de cette confiance et qu'il en mésusera ; suppossez, en un mot, qu'il considère comme un devoir de barrer la route à cet aventurier, quel que soit le risque qu'il court à se mesurer avec lui. Lobel n'a eu que le tort de se fier au directeur du grand journal le *Défenseur*, dont il avait besoin pour mener sa campagne d'intérêt public, et il a eu l'imprudence de remettre à ce Frépeau les documents qui justifieront tous ses dires. Là-dessus, Mérital intervient, fait chanter Frépeau, et, par le même « coup de Jarnac », désarme Lobel, qui est condamné à deux ans de prison, bien qu'il n'ait dit que la vérité, avec les intentions les plus pures...

Loin d'effacer son ancienne faute, Mérital ne l'aura-t-il pas aggravée par cette vilaine défense ? Qu'est-ce donc que l'honnêteté de cet

homme, si elle ne vaut pas *en elle-même*, mais seulement par comparaison avec l'absence de scrupules et de convictions de son adversaire ? Ne suffit-il pas de changer les mobiles de Lobel pour que la manœuvre de Mérital, si triomphante qu'elle soit, ne nous inspire plus que du mépris ?

Attendez, la pièce n'est pas finie. L'ancien Bernstein l'eût peut-être arrêtée là. Et elle n'eût guère ajouté à la littérature juive qu'un exemplaire nouveau du personnage déjà connu : le taré sympathique. Celui-ci ayant les yeux, la voix, le port noble, toute la séduction de Guitry, nous n'aurions pas eu trop de peine à le voir par les yeux de sa fille, qui, au premier acte, nous l'a défini : un « type épatait ». Cette épithète élastique peut avoir, en effet, tous les sens...

Mais nous allons passer, comme parle Leibniz, du règne de la nature à celui de la grâce. Mérital ayant eu raison de Frépeau, l'ayant « eu », comme on dit en style parlementaire, Mérital est maintenant sûr de l'issue du procès, et sa joie se donne libre cours. Il est très surpris que Renée n'en ressente pas la même allégresse.

— Comment ! Vous n'êtes pas plus contente d'apprendre que je vais faire condamner ce coquin ?

— Vous ne me l'apprenez pas, répond Renée, je le savais.

— Comment ! Vous le saviez ?

Mais oui, car la jeune fille n'a pas mis en doute une seconde la parfaite innocence de l'homme qu'elle aime, et elle ne peut par conséquent douter de son succès à l'audience. La

grande honnêteté du tribun n'aura qu'à paraître, comme le jour...

Pour cette ingénue, — elle est bien de chez nous, celle-là, — les mots d'honneur et de vertu ont leur sens plein, absolu, incorruptible, et sa confiance spontanée en Mérital, qu'elle croit irréprochable est, comme dit M. Bergson, une donnée immédiate de sa conscience. C'est de l'or vierge, du diamant...

Mérital en est ébloui. Et il s'aperçoit alors, avec un mélange de ravissement et de honte, qu'il y a décidément autre chose que la force ou la ruse, et qu'il ne suffit pas de gagner une partie pour gagner du même coup l'estime d'un cœur pur. Oui, ce grand Juif de Mérital découvre qu'il y a un autre « ordre de valeurs » que celles dont on trafique à la Bourse ou au Palais-Bourbon. Nous changeons de plan, vous dis-je, et, du plan de l'intérêt, nous nous élevons à celui de la conscience. Mérital éprouve soudain le besoin irrésistible de confesser sa faute, et d'en avoir l'absolution. Il ne peut pas, il ne veut pas laisser croire à celle qui l'aime ainsi qu'il est sans reproche. Alors, il lui raconte par le menu comment et pourquoi il a volé ces quatre mille francs...

Oh ! ce ne fut qu'une escroquerie véniale ! L'auteur multiplie les circonstances atténuantes ; peut-être même en a-t-il un peu trop mis : ça devient presque gênant. Un mot de plus dans la confession de Mérital, et le vol des quatre mille francs nous apparaît comme une très bonne action, sinon comme un acte héroïque.

C'est le même procédé que tout à l'heure : de même que l'on a noirci Lobel de toutes les vilaines, on réduit insensiblement la faute qu'il rappelle à des proportions infinitésimales. Si

bien qu'il s'est trouvé dans la presse un critique juif pour dépasser le but un peu lourdement et pour dire à peu près, sans la moindre ironie : « Voilà bien du chichi pour une somme insignifiante ! »

Ce qui me paraît très remarquable dans ces deux scènes, (celles de l'aveu au second acte et de la confession au troisième), ce qui est très justement et très cruellement observé, c'est que le héros juif découvre la conscience, la moralité, comme une réalité *objective*; je veux dire qu'elle lui est extérieure, et qu'il semble se heurter par hasard à ce sublime flambeau qui lui révèle un monde inconnu.

Est-ce bien sa propre aventure, comme on l'a prétendu, que nous a contée là M. Bernstein ? Si c'est exact, je vous laisse le soin de voir vous-même dans quelle mesure il l'a arrangée, embellie, idéalisée. Quoi qu'il en soit, si je suis pour quelque chose dans l'heureuse évolution que marque *l'Assaut*, il ne me reste plus qu'à me féliciter de la modeste part de collaboration que j'y ai prise.

GUSTAVE TÉRY.

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.



L'Apothéose du voleur

✿ ✿ ✿

Le « Tout-Paris-des-premières » et la pègre sont dans le ravissement. Ils ont leur *Cid*: une œuvre qui répond à l'âme contemporaine comme le *Cid* répondait à l'âme de l'ancienne France.

Les comptes-rendus enthousiastes de la presse juive et de la presse enjuivée vous ont déjà raconté *l'Assaut*.

Le député Mérital est un voleur. **Naturellement**, il se trouve « homme politique considérable et respecté, chef de parti, premier ministre de demain. » Il a pour rival Frépeau, qui s'est vendu pour cinq cent mille francs dans l'affaire du canal de Corinthe. Le Q.-M. Frépeau tâche de démolir le Q.-M. Mérital en réveillant la vieille histoire de vol; mais Mérital muselle Frépeau en exhibant le talon de son chèque. Un « sale journaliste », qui avait révélé que le voleur Mérital est un voleur, encaisse deux ans de prison, à la satisfaction générale. Le noble Mérital garde devant le monde sa posture de grand honnête homme, de grand républicain. A son foyer seulement, il avoue qu'il a débuté dans la vie en dévalisant son patron: quinquagénaire, il aime la

fiancée de son fils ; il connaît la jeune fille « bien moderne », la jeune fille élevée par la Juiverie dans le culte de Raffles et d'Arsène Lupin. Il raisonne juste. Quand la douce héroïne sait que Mérital est un authentique voleur, et un voleur qui a l'habileté d'envoyer en prison quisconque l'accuse de vol, elle l'adore, elle le veut, elle l'épouse.

C'est admirable.

Les journaux attestent qu'on en pleurait.

Tous les politiciens qui ont des « cotes » dans le dossier Humbert, dans le dossier Rochette, dans le dossier Marix, dans le dossier Flachon, dans les innombrables dossiers de banqueroute, d'escroquerie, de filouterie, de proxénétisme, d'exhibitionisme ; tous les directeurs et rédacteurs de gazettes qui ont eu « un malheur » ; tous les financiers guettés par la correctionnelle, et les gentilshommes qui pratiquent « la poussette » dans les cercles, les gentlemen qui ont un faible pour les petits télégraphistes, les hidalgos qui travaillent dans l'espionnage, les sportmen qui font « tirer » leurs chevaux sur les suburbains ou qui louent leur vaillante épée dans les estaminets du boulevard ; tous les Rastas bien parisiens qui font, trois mois par an, une villégia-
ture à Fresnes et qui ont introduit dans le monde la mode de la « gueule rasée » parce qu'ils n'ont pas le temps de laisser repousser leur moustache avant de reparaître au triport ; toutes les grues empanachées dont le « petit homme » ouvre les portières à la sortie pour évaluer le client du soir ; toutes les demoiselles de littérature qui montrent leur derrière et le

reste dans les music-halls pour allumer des lecteurs, — tous applaudissaient « à faire craquer leurs gants ». (*Expression d'un témoin oculaire*).

Ils avaient raison.

Je le dis sans la moindre ironie.

L'Assaut est une « tranche de vie » contemporaine.

Ces deux Q.-M., l'un voleur, l'autre vendu, tous deux maîtres-chanteurs émérites, chefs de partis « considérables et respectés », c'est bien le Parlement, le gouvernement, tels que nous les peignons ici chaque semaine : « Un troupeau d'imhéciles mené par une bande d'escarpes », disait M. Viviani, ministre du Travail.

Cette absolution triumphale du voleur, c'est bien ce que nous voyons à chaque instant au Palais de Justice, dans les Chambres, dans la presse, où tout le monde s'accorde merveilleusement à étouffer la vérité, à escamoter les documents, à baillonner les bavards, à couronner de fleurs les gredins notoires dès qu'ils ont « réussi » ou qu'ils ont une chance de « réussir ». Le Conseil de l'Ordre des avocats n'était-il pas en corps, la semaine dernière, aux pieds d'Aristide Briand, garde des Sceaux, ministre de la Justice, condamné pour outrage aux mœurs et flétrit cruellement dans vingt rencontres ?

La condamnation du journaliste gêneur, mais c'est la condamnation d'Edouard Drumont et d'un journaliste de Saône-et-Loire, quand ils accusèrent Bainaut du crime qu'il avait commis !

Cet imbécile de Baïhaut avoua plus tard. S'il avait fait comme le Mérital de l'*Assaut*, il serait peut-être président de la République. J'ai démontré vingt fois que les Loubet, les Félix Faure, les Rouvier, les Jaurès, les Clemenceau, tous nos maîtres depuis vingt ans, sont arrivés au pouvoir à cause de leurs crimes, et seulement lorsque la canaille parlementaire les a reconnus capables de tout — sauf d'un aveu.

C'est d'ailleurs le point faible de l'*Assaut* que Mérital se retire juste au moment où, son infamie étant certaine, il était en passe d'arriver à tout dans la République.

Mais il obtient « l'amour enflammé d'une âme virginal ». Paradoxe ? Exagération ? Pas du tout.

L'autre jour, à Versailles, une riche industrielle et propriétaire n'a-t-elle pas épousé à toute force un malfaiteur, condamné au bagne, uniquement parce qu'il était un malfaiteur et condamné au bagne ? Cette femme occupe dans ses usines des ingénieurs, des employés, des ouvriers, honnêtes gens qu'elle exploite et qu'elle méprise. Il lui fallait un bandit, un forçat, comme à la jeune héroïne de l'*Assaut* il faut un voleur.

« Un voleur ! » Après l'histoire de Versailles et le succès de l'*Assaut*, elles en voudront toutes. Le voleur va faire prime dans le monde.

Les Belles-Madames qui, sortant du théâtre, se répandent dans les cabarets de nuit pour y chercher un tzigane, dans les bouges montmartrois pour y renifler la sueur des apaches

et des pierreuses, vont s'exciter fortement sur le repris de justice.

Et silence aux « folliculaires » ! à la Bastille les « pamphlétaires » ! à la porte les dégoûtés qui n'aiment pas l'odeur de pourriture !

Notre grand Zola le demandait déjà dans le *Figaro*, quand il expliquait qu'il n'y a plus de vie possible à Paris si l'on embête les gredins, et qu'il concluait : « Où donc est-il, le bon tyran qui rejettéra la Vérité dans son puits, mettra les journalistes sous clé et les journaux au pilon ? »

Le rêve des Q.-M., du Tout-Paris, et du reste de la pègre !



Il y a deux ans, je visitais la Guyane, Cayenne, Saint-Laurent du Maroni, où sont les transportés, Saint-Jean, où sont les relégués, la forêt, où sont les camps de criminels dangereux.

Quand le bagne apprit — le bagne apprend tout avant le gouverneur de la colonie — la présence d'un avocat et journaliste de Paris, je fus assailli de lettres et de mémoires. Tous ces messieurs me démontraient leur innocence et voulaient que j'en fisse part à la métropole.

Je leur répondis :

« A quoi pensez-vous ? Je suis persuadé que vous êtes innocents ; d'abord parce que les magistrats ou les jurés vous ont déclarés coupables. Mais il ne faut pas le dire ! Gardez-vous bien de le dire. Vous gâcheriez toutes vos chances de libération et de revanche.

« L'avenir est à vous. Considérez où le régime actuel va chercher ses hommes d'Etat : il ne peut plus, logiquement, trouver la dernière série que parmi vous. J'ai suivi la vie politique depuis trente ans ; j'ai toujours constaté qu'une tare originelle est indispensable au succès. Félix Faure s'est élevé par les souvenirs de Belluot, son beau-père, et par ses propres concussions au ministère de la marine ; les Chemins de fer du Sud et le Panama ont fait Loubet, Rouvier, Clemenceau ; les insignes escroqueries, vols et chantages de la Sociale-Lucullus ont fait Millerand, Briand, Jaurès ; dix ans de pirateries formidables ont fait Waldeck-Rousseau. Je vous citerais cent autres exemples notoires. Courage ! La République vous regarde comme sa réserve.

« Je vois parmi vous le brave Albinet, du train 16 ; est-ce que le coup du milliard des Congrégations et le coup de l'affaire Rochette ne sont pas du même ordre ? Je vois cet honnête curé que vousappelez le Père Confitures parce qu'il trempait son... doigt dans la gelée de groseilles pour le faire lécher aux petites filles du catéchisme : est-ce qu'il n'est pas qualifié pour diriger la *Lanterne*, ou pour succéder au siège législatif des Q.-M. qui s'ébattaient à la villa Boulouris ? Combien d'assassins, dans votre camp des Indomptables, ont plus de cadavres sur la conscience que Reinach, Jaurès, Clemenceau ?

« Quant aux sympathiques marlous de Saint-Jean-du-Maroni, ils ont assez vécu dans le faubourg Montmartre, c'est-à-dire au cœur du monde parisien, pour savoir que le maque-

relage est le grand moyen de parvenir en politique, en journalisme, en finance, parfois dans l'Université, dans la magistrature et dans les arts. Il n'y a pas plus loin d'ici au Conseil d'Etat que du *Sport-Concert* et de la *Descente du Morbihan* à la présidence du Conseil.

« Je ne sais pas si vous avez lu le *Nabab*. On y trouve l'aventure d'un député qui fut exclu de la Chambre parce que son frère tenait un lupanar en Tunisie. C'était sous l'Empire. Sous la République, on installerait le tenancier lui-même dans un fauteuil sénatorial.

« Messieurs les *barbeaux* et les *mecs*, n'oubliez jamais que Merlou a été ministre des finances ; que Gérault-Richard tutoyait le prince de Monaco et payait le déjeuner du roi des Belges, en train de luxe ; qu'Arthur Meyer est devenu Turenne et favori des duchesses, pour avoir épousé Blanche d'Antigny ; qu'Aristide Briand, deux fois Garde des Sceaux, espoir de l'aristocratie, déjeune avec le marquis de Ségur, dîne avec la comtesse Greffuhle, et chasse avec le prince Murat.

« En vérité, je vous le dis : si vous n'aviez pas passé par où vous avez passé, vous pourriez pourrir ici. Étant ce que vous êtes, vous reverrez Paris. Vous y rentrerez en triomphe. Vous serez ministres. Des Jurys d'honneur, peuplés d'amiraux, de généraux, d'académiciens, vous rendront plus blancs que l'hermine. Et vous arracherez de vos propres mains, dans les greffes ou dans les bibliothèques, les pages de journaux et les originaux de jugements qui peuvent déparer votre biographie.

« A vous les comtesses et les gonzesses! à vous la République et la France!... Mais ne dites pas que vous êtes innocents! »

Je dois dire que je fus compris.

Quand ces braves gens seront au pouvoir, je compte qu'ils se rappelleront comment je leur ai rendu confiance.

En somme l'évolution sociale s'explique fort bien.

L'humanité comprend trois espèces d'hommes : une minorité d'incurables honnêtes gens ; une minorité d'incurables malfaiteurs ; entre les deux, le vaste troupeau de créatures moutonnières que leurs appétits poussent vers le mal et que leur couardise avait retenues jusqu'ici dans la bonne voie.

D'abord, ces êtres neutres ont eu peur de Dieu et de l'enfer.

Ensuite, ils ont eu peur du Juge et du Gendarme.

Ensuite, ils ont eu peur de l'opinion, qu'ils croyaient inflexiblement hostile à la canaillerie.

Mais Dieu a disparu ; l'enfer est supprimé ; le Juge capitule ; le Gendarme se laisse tuer ou se met en grève. Et l'opinion devient manifestement, bruyamment favorable aux coquins. Le journal, le théâtre, le roman, le public entier n'ont de sympathie, de larmes, d'admiration que pour le hardi scélérat, pour le drôle effronté.

Dès lors, la multitude va se ruer où l'entraînent sa cupidité, sa luxure, sa férocité, son désir de sales jouissances.

Je regrette infiniment que l'*Assaut* n'ait pas été joué au Théâtre français, avec la subvention de la République, en présence de Fallières et des ministres. C'eût été la consécration solennelle de la thèse sur laquelle repose tout le régime.

URBAIN GOHIER.

Faux Nez...

Mon vieil ami le baron Isaac de l'Echelle-Jacob lâcha, pour venir me serrer la main, le vénérable ecclésiastique avec qui il était en train de causer finances sur les marchés de la Bourse.

J'eus aussitôt conscience d'avoir rendu un véritable service au vénérable ecclésiastique. Car le baron Isaac n'a pas son pareil, sur tout le marché de Paris pour vous coller 500 actions des *Plâtrières du Mozambique*, sans douleur et sans endormir. Mais le grand financier ne me laissa pas longtemps mon illusion.

— C'est, me dit-il, le doyen de l'église métropolitaine de Tassigny-la-Raclée. Il a publié un livre d'exégèse tout à fait remarquable. Comme il a des relations à Rome, il a fait mettre son livre à l'Index, de sorte que ça s'est beaucoup vendu dans le clergé ..

— Vous l'avez lu, baron ?

— Non, mais j'ai utilisé la couverture pour ma publicité financière.

— Enfin, je suppose bien que vous ne controversiez pas avec cet homme d'Eglise sur quelque point de doctrine ?...

— Non, non... Il me demandait quelques conseils sur l'opportunité d'un petit placement, je dirais d'un placement de père de famille, si l'expression, en l'occurrence, n'était singulièrement déplacée... Eh ! Eh ! J'espére bien en le laissant un peu cuire dans son jus, que ce brave abbé sera bientôt à point pour 2 ou 300 *Taupin's Limited, preferred*, vous savez, ces gisements de houille que j'ai découverts aux environs de Saint-Pierre-Quiberon.

— Pourquoi diable, baron, découvrez-vous toujours vos mines dans des pays si lointains et si sauvages, au lieu de les découvrir dans des contrées plus accessibles, en Pologne ou en Sibérie, par exemple ?

— Parce qu'en Pologne et en Sibérie, j'ai de la famille ; oui, il y a là-bas des gens de ma tribu à qui il faudrait donner des commissions à n'en plus finir, chaque fois que la nécessité de trouver de nouveaux actionnaires m'obligerait à mettre à jour un nouveau filon. A Saint-Pierre-Quiberon, je suis tranquille ; personne ne sera tenté d'y aller voir.

A ce moment une nuée de camelots passa dans la rue Réaumur, en criant si fort que nous les entendîmes (et pourtant, la Bourse était en pleine activité).

— C'est le nouveau scandale, me dit le baron Isaac. *Grand Scandale financier...*, c'est bien triste...

Je fus surpris du ton du baron qui généralement accueille avec gaieté ce genre d'événements, et sait toujours en tirer quelque profit.

— Un nouveau scandale ? demandai-je. Chez nous ?

— Non, fit le baron en baissant la voix... Chez nous.

Et il se mit à contempler tristement l'extrémité de ses chaussures, qui, à vrai dire, offrent un aspect assez remarquable ; à en juger de l'extérieur, les doigts de pied du baron doivent être aussi aquilins que son nez.

— Un nouveau scandale chez vous, baron ?... Allons, dites-moi ce que vous avez encore vendu, à supposer qu'il y ait quelque chose en France que vous n'ayez pas déjà mise dans le commerce, dans votre commerce ? Qui a touché les trente deniers, cette fois ? Ça doit être très amusant ; racontez...

Le baron Isaac de l'Echelle-Jacob secoua lamentablement la tête.

— Vous avez entendu parler d'Aaron-Mosès ?

— Oui, parfaitement, banquier honorablement connu sur les places de Berlin et de Paris ; premier crédit ; officier de la Légion d'honneur ; très généreux pour les pourboires aux ministres ; une bonne fripouille... Eh bien, quoi ?

— On a décerné lundi un mandat d'amener contre lui...

— Ah ! ça n'est pas gentil. C'est certainement un magistrat qui n'était pas au courant... Mais Aaron-Mosès n'en mourra pas ; il a l'habitude ; ce n'est pas la première fois qu'il lâche la poire pour l'ombre...

— C'est la dernière fois... Quand on s'est présenté pour l'arrêter, on l'a trouvé mort... Mais, ce n'est encore rien,

— Vous trouvez ?

— C'est la suite qui est épouvantable. Lorsqu'on a fait l'autopsie, on a découvert qu'Aaron-Mosès n'était pas juif. Le parquet s'est procuré son extrait de naissance, il a constaté qu'il s'appelait en réalité Joseph Cauchois...

— Eh bien ?

— Eh bien, voilà un homme qui a usurpé un faux nom et une fausse qualité, un homme qui par sa naissance avait tout juste droit, dans la finance, à une situation de 125 francs par mois et qui réussit, par fraude, à se faufiler dans l'aristocratie financière la plus fermée... Vous n'êtes pas indigné ? Mais ce Joseph Cauchois, en opérant comme goy, n'aurait pas trouvé quatre sous de crédit sur la place, et il a détourné de nous des millions qui, par prédestination de toute éternité, devaient venir dans nos caisses... Quand je pens^e, mon ami, que je lui serrais la main en toute confiance à la synagogue !...

◆

Le baron Isaac hocha la tête et continua.

— Malheureusement, ce n'est pas là un cas isolé. Je peux bien vous le dire : nous sommes envahis par les métèques. Dans ce pays qui est le nôtre, dans notre commerce, dans notre finance, dans notre théâtre, nous constatons chaque jour une infiltration sournoise et menaçante : des étrangers aux noms barbares, des individus qui s'appellent en réalité Durand, Dupont, Dubois, et qui sont nés à Montrouge ou à Caen, se présentent à nous avec cette tranquille impudence qui est caractéristique de leur race. Et ils nous disent : « Je suis ton cousin Lévy ; j'arrive d'Odessa, » ou bien encore : « Je m'appelle Ephraïm et je viens de Francfort avec ma petite famille. »... Alors, nous, naïfs et sans défiance, nous faisons place aux envahisseurs. Et un beau jour, un scandale éclate :

— 204 —

on apprend qu'un auteur incircocnis a été joué à la Comédie-Française; on apprend qu'un lot de palmes académiques a été vendu par un fonctionnaire goy et n'ayant pas qualité, par conséquent, pour cette transaction. On apprend... mais serez-vous discret si je vous annonce les scandales en perspective ?

— Je n'en parlerai qu'aux lecteurs de l'*Oeuvre*... Votre clientèle de la Bourse ne sera pas touchée.

— Eh bien, notre grand Rabbin fait actuellement une enquête pour démasquer les faux Juifs. Il y a un personnage qui est arrivé à une haute situation dans le journalisme par cela seul (en effet, ça ne peut pas être pour autre chose) qu'il a pris le nom d'Arthur Meyer. En réalité, il ne s'appelle pas Arthur Meyer; c'est un M. de Turenne, gentilhomme périme, qui tient sans doute fort bien l'épée, mais qui manie sa plume comme on manie un rasoir... Il y a encore un critique dramatique en trois personnes qui fait de vains efforts, dans le monde des théâtres, pour s'accréder sous le nom de Weil, alors qu'il s'appelle Guy Launay, ou encore, à la grande rigueur, Nozière. Enfin, et c'est le cas le plus grave, un auteur dramatique s'est paré, pour faire recevoir une pièce qui s'appelle « Zubiri », du nom israélite de « Porto-Hirsch »; or, nul n'ignore que ce vieil auteur démodé s'appelle Victor-Hugo. Victor-Hugo sait très bien qu'à notre époque, pour être joué dans un théâtre, il faut s'appeler « Porto-Hirsch »...

— Cependant, baron, vous m'avouerez que pour jouer le rôle du Juif Imaginaire, il faut réunir certaines conditions d'aptitude physique ?

— La fonction crée l'organe, répondit gravement le baron Isaac de l'Echelle-Jacob... M. Bérenger ne s'est-il pas déguisé en nègre pour continuer M. Légitimus ?

MOWGLI.

◆ ◆

Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

Tous en bordée.

Coup d'Agadir : M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, est en bordée.

Vol de la *Joconde* : M. Homolle, conservateur du Louvre, est en bordée.

Destruction de la *Liberté* : le commandant Jaurès et son second sont en bordée.

Incident du traité franco-espagnol : M. Bapst, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, 'seul en mesure d'instruire l'ignorant de Selves, est en bordée. (On vient de le remplacer par M. Paléologue, métèque.)

Affaire du *Carthage* et du *Manouba* : M. Barrère, ambassadeur plus qu'Italien de la France à Rome, est en bordée.

On peut continuer.

Mais jamais vous ne verrez les Chambres s'indigner que les individus payés par nous pour le service du pays désertent perpétuellement leurs postes.

Pour une bonne raison : les Q. M. aussi sont toujours en bordée. Pendant qu'un compère met leurs bulletins dans l'urne, ils sont aux courses, au tripot, dans l'antichambre des compagnies et des banques, ou chez la Nitchevo.



Ce qui devait arriver.

Le 29 janvier une ambassade marocaine est partie de Tanger par Gibraltar afin de saluer à leur passage les souverains anglais. Les Marocains se sont embarqués sur un navire anglais.

« On s'étonne à Tanger que la délégation chérifienne ait choisi un vaisseau anglais pour ce voyage, puisque la France est officieusement, et sera bientôt officiellement, l'intermédiaire entre le Maroc et les puissances. » (*Les journaux*)

Mais les Marocains répondent que, sur un bâtiment qui porte le pavillon français, on n'est jamais sûr d'arriver. *On peut rencontrer des Italiens en route.* Alors, c'est la visite, la capture, les vexations, la captivité.

Tous les Anglais et les Américains qui projettent de passer l'hiver en Egypte, en Sicile, en Algérie, font le même raisonnement. Il est impossible de naviguer sur les paquebots d'un pays qui ne fait pas respecter son pavillon. Quand on rêve du Nil ou des oasis, il est impossible de risquer une quarantaine à Cagliari, suivie d'une autre à Marseille, sans compter les interrogatoires insolents et les fouilles outrageantes des pirates italiens.

Au moins, sous pavillon anglais ou allemand, on se sent à l'abri. Voilà ce que les Marocains, les premiers, signalent au monde.



Les Italiens sont logiques.

On annonce que les Italiens surveilleront désormais les trains du P.-L.-M. qui transportent les voyageurs de Paris et de Lyon à Marseille.

Ils pourront les arrêter, interroger et fouiller les passagers, saisir le wagon postal, emmener tout le convoi à Milan ou à Gênes pour un examen plus minutieux.

C'est très logique : un train français, sur territoire français, allant de Lyon à Marseille, est exactement dans la même situation qu'un paquebot français, sous pavillon national, allant de Marseille à Tunis, en naviguant (comme le *Tavignano*) dans les eaux territoriales d'un pays français.

Le gouvernement de la République est trop sensé pour ne pas reconnaître le droit absolu de l'Italie.

L'Italie et M. Clemenceau.

M. Clemenceau se déclare satisfait de l'incident italien et de sa conclusion.

Naturellement !

Au moment où la France abandonnait à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine. (*Pas un pouce de notre territoire ! Pas une pierre de nos forteresses !*), M. Clemenceau voulait encore abandonner la Corse à l'Italie.

Le 4 mars 1871, l'homme qui devait vendre l'Egypte à l'Angleterre monte à la tribune de l'Assemblée nationale :

M. Clemenceau. — J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée une pétition émanant du Club positiviste de Paris.

Plusieurs voix. — Qu'est-ce que c'est que ça ?

M. Clemenceau. — Le Club positiviste de Paris demande à l'Assemblée nationale que la Corse cesse immédiatement de faire partie de la République française. (*Exclamations diverses.*)

Suit une discussion assez violente, MM. Baze et de Rességuier s'opposent au renvoi de la pétition. M. Clemenceau insiste opiniâtrement :

Je demande que la pétition que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale soit, comme les autres pétitions l'ont été jusqu'ici, purement et simplement renvoyée à la commission des pétitions. (*Réclamations à droite. Approbations à gauche.*)

Herr Jaurès et l'Italie.

Herr Jaurès applaudit également à l'humiliation de la France par les Italiens ; il a la reconnaissance du ventre ; quand il s'est efforcé de prouver aux socialistes d'Italie que « *la Triple Alliance est nécessaire* », il servait avec le même zèle les intérêts de la maison de Savoie contre la France.

En octobre 1903, le voyage du roi et de la reine d'Italie à Paris fut officiellement annoncé ; le Comité socialiste interfédéral français eut l'idée d'organiser une manifestation vengeresse contre le fusilleur de Milan. Mais le citoyen Jaurès, qui voulait conduire la dame de Besoulet aux galas royaux, interdit à son Parti toute incartade déplacée.

Le roi et la reine arrivèrent. Tandis que le journal du citoyen Jaurès passait sous silence les diatribes de la C. G. T., le charlatan socialiste et son épouse s'étaient dans les galas, faisaient des génuflexions devant Leurs Majestés, s'empifraient de pouillardes Sévigné, de ris de veau Régence et de spoons au Lacryma-Christi.

La *Petite République socialiste* citait avec orgueil la présence du citoyen Jaurès aux agapes

de l'Elysée, entre la duchesse d'Ascoli et la comtesse Guicciardini, dames d'honneur, et de la citoyenne Jaurès, en peau et diamants, entre le comte Bruschi Falgari et le capitaine Léonardi di Casalino y Pismenzo, gentilshommes du Roi.

Le couple Jaurès ayant bu, toute la Sociale était ivre. Le 27 octobre, le groupe socialiste du Parlement, réuni sous la présidence du camarade Bouhey Allex, « approuva la participation du citoyen Jaurès aux fêtes du roi d'Italie ».

Quand le même roi d'Italie fait saisir par ses torpilleurs les paquebots postaux de la République française, et que la République française encaisse le triple soufflet, Herr Jaurès et sa bande ne peuvent que se réjouir; Victor Emmanuel II, leur a permis de « bouffer des truffes » à sa table; c'est « un type chouette, un poteau »; le citoyen Jaurès a bâisé les mains de la Reine : vive l'Italie!

Vers la Constituante.

Dans *l'Action française* (1^{er} févr.), « Criton » commente mon dernier article :

L'Œuvre recommence à pousser son cri de guerre : *dissolution, constituante!* Mais Urbain Gohier, qui a la bonne idée de vouloir faire bannir de l'assemblée « les individus qui ont siégé au Parlement depuis l'abolition du scrutin de liste (se laisseront-ils faire?) Gohier oublie de dire ce qu'il voudrait constituer. Oh! il est riche en exclusions rapides. Pas de Bonaparte. Pas d'hérédité sociocratique (à vous, cher Antoine Baumann, qui vous arrêtez à cette idée vers 1904!) Peut-être le « régime des « meilleurs », c'est-à-dire « l'aristocratie » pourvu qu'on n'y ajoute point l'injuste et absurde hérédité... »

« Ainsi le procédé gouvernemental le plus fréquent, le plus constant parmi les hommes, celui qui a donné de tout temps les effets les plus raisonnables, les plus justes et, ce qui ne gâte rien, les plus heureux, celui qui transmet le commandement comme se transmettent les biens, les noms, les traditions, celui qui se retrouve et se vérifie également dans l'histoire et dans la nature et qui, en France, a fait la France, tout simplement, il est « absurde », il est « injuste » !

Urbain Gohier *dixit*, voulant dire sans doute que si l'hérédité a rarement amené une série de six personnages aussi insignifiants que Grévy, Carnot, Périer, Faure, Loubet et Fallières, créatures de choix et vases d'élection, elle a le tort de ne pas déterminer fatallement le règne du meilleur, du plus brave ou du plus intelligent. Gohier oublie également de se demander : 1^o quel système peut bien amener ce résultat idéal; 2^o si le système qu'il repousse de façon si sommaire n'est pas celui qui assure le minimum de dégâts et de ruines, de trouble et de compétition? Injuste, absurde, ça? Tout le monde en sera moins certain que Gohier.

J'aime autant que *Criton* la discussion et la bataille; mais j'ai l'héroïsme de ne pas vouloir engager une polémique... avant la réunion de la Constituante!

Criton propose la solution monarchique; j'y résiste; je sais quelle ardeur il met à soutenir ses idées; il m'arrive aussi de me dégeler; ne donnons pas à l'ennemi commun la joie de nous voir aux prises.

Charles Maurras et Léon Daudet fournissent une somme de travail énorme, ils donnent un magnifique exemple d'énergie; tout ce qu'ils exècrent et veulent détruire, nous le haïssons aussi et voulons l'abattre: le moment serait mal choisi pour les distraire de leur besogne.

A la Constituante, après *le coup* — (qui l'exécutera? secret de l'avenir, de demain peut-être; mais quelqu'un l'exécutera nécessairement) — on verra.

« *A bas les parlementaires du Régime abject ! à la porte les Juifs ! silence aux métèques ! à la Guyane les coquins !* » — C'est un programme préalable très suffisant pour nous occuper ; et c'est un programme sur lequel je pense que nous sommes d'accord.



Les Rastas chez nous.

Voilà plusieurs mois que les journaux et les parlementaires, concurremment avec les tribunaux, s'occupent de l'affaire Gouïtées.

Les uns prennent parti pour et les autres contre ce colon de Tunisie, qui s'est rendu maître de 60.000 hectares de bonnes terres au prix de 32.000 fr.

Le dossier de l'affaire est énorme ; on y trouve les traces de toutes sortes de tractations.

Mais je n'en retiens qu'un fait : le « colon français », le « citoyen français » qui s'est rendu maître en Tunisie de 60.000 hectares pour 32.000 fr., et qui peut mettre en mouvement les journaux, les politiciens, les ministres pour défendre son butin, est un Grec naturalisé.

Soyez un cultivateur français, un industriel français, nanti d'un petit capital ; ayez la malheureuse idée de vous établir en Tunisie, sur la foi des boniments coloniaux ; vous serez reçu comme un mendiant, comme un intrus, accable de vexations, promptement détroussé.

Mais si vous êtes rastaquouère, à vous les grands domaines, les indigènes pour esclaves, les politiciens pour clients, 60.000 hectares pour 32.000 fr.



Fallières et les danseuses.

Seule dans la presse, l'*Œuvre* a raconté que M. Fallières avait décerné les palmes académiques à trois danseuses de la Monnaie, en reconnaissance de ce qu'elles avaient fait pour lui lors de son voyage à Bruxelles.

Le *Petit Bleu* annonçait récemment que toutes les danseuses de la Monnaie voulaient avoir les palmes comme leurs camarades, ou qu'elles se mettraient en grève.

Quoi ! Toutes les ont gagnés ?

Edgard Combès n'était pas Président de la République ; il se contentait de palmer sa bonne, une seule bonne. Le Loupillon ferait-il concurrence à l'élixir Brown-Séquard ?

URBAIN GOHIER.

Au Cinéma



Cavalcade.

J'ai assisté cette semaine à une bien belle cavalcade. Et pourtant, nous ne sommes pas aux jours gras.

Mais ces voitures de la *Compagnie française* regagnant leur dépôt au nombre de trente ou quarante, encadrées de cuirassiers, de gardes républicains à cheval, cela avait une fière allure de cortège royal. Le soir tombait, et on aurait voulu quelques torches pour éclairer ce spectacle, en dehors des voitures incendiées.

Je serais tenté de bénir l'augmentation du

benzol qui nous procure de tels divertissements, si je ne flairais que c'est moi qui en paierai finalement les frais. Moi, non, tout le monde!

On oublie trop comment cette histoire a commencé, et comment elle finira.

Les taxi-autos marchaient au benzol. Personne ne se plaignait.

Quelqu'un, tout à coup, se plaignit, Deutsch de la Meurthe et les autres accapareurs de pétrole. On utilisait du benzol, donc on n'utilisait pas de pétrole, et ils vendent du pétrole.

Deutsch, déjà bienfaiteur de l'aviation, voulait être encore bienfaiteur des taxis-autos (en hébreu, le mot fournisseur veut dire aussi, sans doute, bienfaiteur).

En mettant sur le benzol qui en était exempt, des droits analogues à ceux qui existaient sur le pétrole, les chauffeurs préféreraient le pétrole qui encrasse moins les moteurs.

Docile, le conseil municipal vota l'impôt sur le benzol. Je n'irai pas jusqu'à dire que Deutsch se montra aussi le bienfaiteur de quelques conseillers municipaux, mais je le pense.

Résultat : la compagnie élève le pourcentage du versement quotidien de ses chauffeurs qui se mettent en grève.

Maintenant, comment se terminera la cavalcade? Par une transaction qui arrangera tout le monde sur le dos du public, en augmentant le prix du kilomètre sur les compteurs des taxi-autos. Et le public, toujours idiot, n'aura même pas le bon sens de profiter de cela pour supprimer les pourboires.

Mais pourquoi les chauffeurs ne sont-ils pas allés conspuer tous les jours les pétroliers et le conseil municipal, auteurs directs de cette grève?

J. D.

A propos de l'amnistie.

Elle inspire à Octave Mirbeau un article éloquent, amer et désanchanté :

Les royalistes et les impérialistes attaquent la République. Ils font leur métier. Mais voici que le peuple montre lui aussi qu'il est déçu. A ceux qui firent un cortège place de la République, à ceux qui ne voulaient pas qu'on cabossât le chapeau du Président, on a fait comprendre que l'ordre d'aujourd'hui n'était pas le leur. Le peuple ne voulait pas du Sabre. La République l'a sabré. Et ceux qui ne sont pas du peuple éprouvent de la honte. Ils se sentent responsables. Ils avaient dit au peuple : « Cette république sera la tienne ». Ils se regardent humiliés. Ils sont dix à se regarder. Les autres sont ministres où le seront.

Et pourtant nous avons aimé la République.

Oui, mais déjà tout le monde n'en parle plus qu'au passé.

Les bourdes du Temps.

Du *Courrier Européen* :

M. Paul Bourde nous en raconte.

Le *Colon Français* nous met sous les yeux la plaisante contradiction des déclarations de M. Paul Bourde, directeur du service colonial du *Temps*, administrateur de Sidi Mansour et associé de M. Hébrard, suivant qu'il s'adresse à ses actionnaires dont il fait fructifier l'argent, ou à l'*Œuvre* qui lui a reproché le bon marché auquel, comme ancien directeur de l'agriculture en Tunisie, il a su se procurer des terres.

Sur 5.250 hectares, dit M. Bourde à ses actionnaires, il y en a à peine 5 ou 6 d'inutilisables. « Tout le reste est une terre magnifique, riche et profonde ».

Et il leur fait entrevoir des revenus de 60 à 80 francs par hectare, en céréales.

Mais lorsqu'il s'adresse à l'*Œuvre*, l'aspect change. « C'est une région sèche où jusqu'ici n'a réussi aucune autre culture que celle de l'olivier. Il y a actuellement

sept ans qu'on n'y a pas fait de récoltes de céréales. »
Et il évalue l'hectare à 28 fr. 80.

Qui espère-t-on tromper?

Les lecteurs du *Temps* peut-être. Il est vrai qu'ils en ont l'habitude.

L'Invasion.

Simple circulaire :

Monsieur,

M. Victor SKOLYSZERSHI, député de Cracovie (Pologne) et président de la Société d'Emigration Polonoise Populaire, a l'honneur de vous informer qu'il est en mesure de vous fournir les ouvriers agricoles (domestiques de culture, bouviers, vachers, charreliers, etc.) dont vous pouvez avoir besoin, et vous prie d'adresser vos commandes à son représentant en France :

M. MARLOT, agriculteur
à Nogent-les-Montbard (Côte-d'Or)

Comme garantie, la Société remplace à ses frais les ouvriers qui quitteraient leurs patrons avant d'avoir fait deux mois de travail, pour permettre à ces derniers de rentrer dans leurs débours.

N'est-ce pas la colonisation de France?

Toutes ces dames au salon.

Une maison bien tenue, c'est incontestablement l'Opéra, et le personnel, notamment celui du corps de ballet, y jouit d'une considération toute spéciale. On peut en juger par cette petite clause très suggestive de l'engagement que la direction fait signer aux danseuses :

Art. 17 § 3. — Trois manquements aux représentations dans le courant du même mois, entraîneront en plus des pénalités prévues, l'interdiction du foyer pendant quinze jours.

Oh! oh! défense de paraître au foyer! Seules, ces demoiselles qui se tiendront bien seront autorisées à y manquer de tenue — et à y chercher peut-être les petites compensations ou les menus suppléments que ménage un flirt profitable.

Voilà de la bonne administration, et Bordenave a fait école.

Communiqués.

Compagnie du port commercial de Bahia-Blanca (Puerto-Belgrano — République argentine).

La Compagnie du Port commercial de Bahia-Blanca (République argentine) est une société française, au capital de 10 millions de francs, entièrement souscrits en espèces. Il n'a été créé ni actions d'apport, ni parts de fondateur.

Elle a pour objet la construction et l'exploitation pendant 60 années d'un port commercial à Bahia-Blanca (Puerto-Belgrano).

Pour l'exécution de la première section, la compagnie a créé 70.000 obligations 5 0/0 or de 500 fr. chacune, dont 45.000 seront émises, par souscription publique, le 14 courant, sous les auspices du Crédit mobilier français.

Le prix d'émission est fixé à 470 fr. dont 50 fr. en souscrivant; de plus, la compagnie, qui n'a besoin de ses fonds qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux, a autorisé les souscripteurs, soit à se libérer à la répartition, en versant 420 fr. par titre attribué, soit à échelonner leur règlement en trois versements 100 fr. du 23 au 28 février, 150 fr. le 1^{er} août 1912 et 170 fr. le 1^{er} février 1913.

L'admission des obligations à la Cote officielle de Paris sera demandée.

On peut souscrire dès à présent par correspondance adressée au Crédit mobilier français ou à tous les banquiers ou agents de change, ainsi que dans les succursales des principaux établissements de crédit.

Les publications légales ont été faites au Bulletin annexe du *Journal Officiel* en date du 19 janvier 1912.

Compagnie des chemins de fer d'Estramadure.

L'émission des obligations 4 1/2 0/0 de cette compagnie s'annonce très favorablement, étant données les garanties particulièrement intéressantes dont le titre est entouré.

La Compagnie des chemins de fer d'Estramadure, en effet, est concessionnaire pour une durée de 99 ans d'un réseau de chemin de fer allant de Cacérès à Trujillo et Logrosan, d'une longueur de 120 kilomètres.

Cette région, située entre la ligne de Madrid au Portugal par Cacérès et celle de Madrid au Portugal par Badajoz, est une des plus riches d'Espagne, tant au point de vue agricole que minier. Les ressources natu-

relles de la province suffiraient à assurer au nouveau trafic un réseau rémunérateur et à garantir le rendement des capitaux consacrés à son établissement.

En dehors de cette garantie résultant de la mise en valeur économique, la compagnie dispose d'une double garantie qui lui est assurée par l'Etat espagnol et par la province de Cacérès.

En dehors de cette garantie résultant de la mise en valeur économique, la compagnie dispose d'une double garantie qui lui est assurée par l'Etat espagnol et par la province de Cacérès.

Ces obligations rapportent net de tous impôts actuels espagnols et français : 22 fr. 50, payables les 1^{er} mai et 1^{er} novembre à la Compagnie française de banque et de mines et à la Banque Chareire, chargée du service financier.

Au cours d'émission, fixé à 470 francs, elles représentent, en tenant compte de la partie du coupon courue, et non comprise la prime du remboursement, 4,84 0/0.

Par les garanties officielles dont elles jouissent, elles peuvent être comparées aux fonds d'Etat espagnols sur lesquels elles présentent l'avantage de donner un rendement supérieur de plus de 20 0/0. Le cours d'émission paraît donc susceptible d'une importante plus-value.

La souscription est ouverte jusqu'au 15 février prochain et les demandes reçues en France à la Banque Chareire et Cie, 7, rue Drouot, à Paris, dans ses succursales de province et chez tous les banquiers correspondants.

L'insertion légale a paru au Bulletin annexe du *Journal Officiel* du 1^{er} janvier 1912.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Carnaval de Nice. Tir aux pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retour de 1^{re} et de 2^e classes, à prix réduits de Paris, pour Cannes, Nice, Monaco-Monte-Carlo et Menton, délivrés du 6 au 19 février 1912.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) : leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 %.

Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice: via Dijon, Lyon, Marseille, 1^{re} classe : 182 fr. 60 ; 2^e classe : 131 fr. 50.

Le Gérant : GARDANNE.

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.